

# PHARMACIEN

## « BON USAGE ET PHARMACIE CLINIQUE »

### Pharmacie à Usage Intérieur

Métro : Stations La Courneuve - 8 mai 45 (ligne 7) - Pablo Picasso (ligne 5)

Bus : Tramway : au départ des stations de métro (arrêt Hôpital Avicenne)

**Lieu d'exercice : Hôpital Avicenne**

**125, RUE DE STALINGRAD - 93000 BOBIGNY**

**DMU BioPhaRes**

#### IDENTIFICATION DU POSTE

**Métier :** Pharmacien Assistant spécialiste ou Praticien contractuel

**Appellation locale :** Pharmacien – Secteur Médicaments

**Poste à pourvoir au 02 janvier 2023**

#### Position dans la structure

##### Liaisons hiérarchiques :

- Pharmacien Chef de Service de la PUI du GH et Directrice Médicale du DMU BioPhaRes : Dr Anne JACOLOT
- Pharmaciens Praticiens Hospitaliers de la PUI – Pharmacien praticien hospitalier responsable du secteur Médicaments

##### Liaisons fonctionnelles :

1. Personnel de la PUI
2. Services de soins : médecins, IDE de recherche clinique, ARC, cadres, IDE
3. Unité de Recherche Clinique / Centre de Recherche Clinique
4. Direction : Direction de la stratégie du personnel médical et recherche, Direction des Finances
5. Services informatique, biomédical, techniques, logistiques, administratifs
6. DRCI

#### Présentation de la structure et de l'équipe :

##### Présentation du GH :

Les hôpitaux Avicenne de Bobigny, Jean Verdier de Bondy et René Muret de Sevran constituent le Groupe Hospitalier Universitaire Paris Seine-Saint-Denis, l'un des Groupes Hospitaliers de l'AP-HP. Engagé dans une dynamique forte, l'AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris-Seine-Saint-Denis offre une prise en charge de qualité dans toutes les grandes spécialités médicales et chirurgicales, dans le respect des valeurs de proximité et d'excellence. Sur un territoire de 1,5 millions d'habitants, il propose des parcours patients complets, notamment dans les domaines du cancer, de l'obésité, de la gériatrie, de l'addictologie, de la prise en charge de la femme et de l'enfant, des axes de spécialisations et atouts avérés du groupe hospitalier. Ce groupe bénéficie d'une certification HAS de niveau B (itération V 2014).

##### Présentation du DMU BioPhaRes :

Anatomopathologie, Microbiologie, Biochimie, Hématologie biologique, Parasitologie-Mycologie, Plateforme de Biologie Moléculaire, Centre de Tri, UCOGEB, Hémobiologie-LLR, Dépôt de sang, Médecine génomique et génétique clinique, BDR, CECOS, Pharmacologie, Toxicologie médico-légale, Relai Bio RMB, Unité de Prévention du Risque Infectieux, Pharmacie à Usage Intérieur, Plateforme de Ressources Biologiques, Département de Recherche Clinique, et Département Santé Publique

##### Présentation de la PUI unique :

La PUI des HU PSSD est une PUI unique tri-site (Avicenne, Jean Verdier, René Muret). Outre les missions obligatoires d'approvisionnement et gestion des produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux stériles), la PUI réalise les missions soumises à autorisation suivantes : activité de dispensation aux patients ambulatoires, activité de préparation centralisée des médicaments cytotoxiques, stérilisation, radiopharmacie, préparations hospitalières, préparation de doses unitaires.

##### Site Avicenne

- Secteur Médicaments, rétrocession: Bâtiment Lavoisier Porte 17, RDC
- Unité de Préparation et de contrôle des anticancéreux (UPC) : Bâtiment Larrey A 4<sup>ème</sup> étage, Aile est
- Unité Pharmaceutique des Dispositifs Médicaux (UPDM) : Bâtiment Escoffier, Niveau -2
- Radiopharmacie : Bâtiment Lavoisier porte 17, 1<sup>er</sup> étage
- Stérilisation : Bâtiment Larrey B porte 9, niveau -1

##### Site Jean Verdier

Secteur Médicaments, rétrocession, Secteur Dispositifs médicaux stériles : rez-de-jardin

##### Site René Muret

Secteur Médicaments et Secteur Dispositifs médicaux stériles : Bâtiment Madeleine Brès, porte 5, RDC

##### Organisation de l'encadrement paramédical de la PUI

- 1 cadre de santé secteur Médicaments/UPC/UPDM, site Avicenne : Mme Katia CLOTILDE
- 1 cadre de santé Stérilisation centrale, site Avicenne :
- 1 cadre de santé partagé entre les sites Jean-Verdier et René Muret : Mme Aurélie COLLARD

##### Composition de l'équipe du site Avicenne

- **Médicale** : 1 Praticien Hospitalier Chef de service PUI du GH, 9 Praticiens Hospitaliers, 4 Pharmacien Praticiens Contractuels, 1 Pharmacien Assistant, 4 internes
- **Paramédicale** : 2 Cadres de santé, 27 préparateurs en pharmacie hospitalière, 6 agents, 1 ARC, 1 technicien de laboratoire, 1 secrétaire, 2 agents administratifs, 14 agents de stérilisation

## **Horaires de travail : Temps plein**

### **ACTIVITES**

*Par délégation du pharmacien gérant et du pharmacien praticien hospitalier responsable de l'activité, le pharmacien, participe à l'organisation des activités de bon usage et de pharmacie clinique.*

Il a en charge :

#### **Le Bon usage et la Pharmacie clinique :**

- la dispensation aux patients ambulatoires : rétrocession et permanence d'accès aux soins (PASS)
- la dispensation contrôlée, dont les médicaments hors GHS et les nouveaux antibiotiques
- la conciliation médicamenteuse et encadrement des externes en pharmacie et en médecine
- l'analyse pharmaceutique
- les entretiens pharmaceutiques (parcours anticoagulants dans le service de Médecine interne)

Il participe à l'encadrement des PPH, des internes et le cas échéant des étudiants en 5ème année hospitalo-universitaire.

Il participe au rapport d'activité annuel qui sera validé par le pharmacien praticien hospitalier.

Le pharmacien a des liens étroits avec l'ensemble du personnel de la PUI, les investigateurs et ARC, le personnel de l'URC et les promoteurs.

### **MISSIONS GENERALES**

En lien avec les pharmaciens du secteur et du GH impliqués et du pharmacien responsable de secteur :

- Organisation de l'activité de rétrocession et de dispensation contrôlée des médicaments en promouvant le bon usage,
- Organisation de l'activité de la conciliation médicamenteuse.

#### **Rétrocession**

- approvisionnement, gestion des stocks,
- analyse et validation pharmaceutique quotidienne des rétrocessions aux patients ambulatoires à l'aide du logiciel PHEDRA (patients bénéficiant d'une couverture sociale ou bénéficiant de la PASS),
- conseils pharmaceutiques au patient,
- formation des équipes,
- bon usage, rédaction et mise à jour des fiches de dispensation
- suivi du circuit de transmission et de remboursement en lien avec la direction des finances

#### **Dispensation contrôlée des médicaments**

- activité de dispensation contrôlée (dont les médicaments hors GHS, antibiotiques..)
- participation à la promotion du bon usage via la dispensation nominative, réévaluation, suivi des consommations et des indications,
- participation aux actions de bon usage portées par le Comité du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles de l'établissement (COMEDIMS)
- suivi des prescriptions hors AMM (in et hors GHS)
- participation au suivi des tableaux Opale en lien avec la Direction des finances

#### **Bon usage des antibiotiques et des antifongiques**

- suivi des dispensations des nouveaux antibiotiques
- lien étroit avec les référents antibiotiques, l'unité d'antibiologie et le Comité des AntiInfectieux (COMAI)
- participation au staff microbiologie hebdomadaire

#### **Pharmacie clinique**

- Conciliation médicamenteuse et encadrement des externes en pharmacie et en médecine (projet ARS IDF 2022)
- Analyse pharmaceutique : participation à la validation pharmaceutique quotidienne sur Orbis, suivi et optimisation des interventions pharmaceutiques, priorisation de l'analyse pharmaceutique
- Entretiens pharmaceutiques au sein du « parcours anticoagulants » en HDJ de médecine interne

#### **Vigilance et Assurance Qualité**

- Suivi et respect des Bonnes Pratiques Cliniques (BPC)
- Mise à jour du système documentaire

#### **Formation et enseignement**

- Formation initiale des internes et externes
- Formation des préparateurs
- Encadrement des externes en pharmacie et médecine dans le cadre de la conciliation médicamenteuse
- Participation aux réunions de service, de formation et bibliographie, et de secteur

## **COMPETENCES**

### **Qualification**

- Etre titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie et répondre aux conditions d'exercice au sein des PUI définies par le décret n°2019-489 du 21 mai 2019

### **Connaissances associées**

- Bonne pratique de l'informatique

## **QUALITES REQUISES**

- Sens de l'organisation
- Esprit d'équipe
- Esprit d'initiative
- Rigueur et professionnalisme
- Capacité relationnelle
- Respect des règles d'éthique
- Implication et motivation dans le travail
- Animation de projets et de groupes de travail